



APPRENTIS D'AUTEUIL

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Communiqué : Accord A.E.S.

Très attendu par les personnels Administratif Entretien & Services (A.E.S.), l'accord signé par la CFDT le 7 décembre 2018 s'appliquera à partir du 26 août 2019 une fois que chaque salarié aura été reçu lors d'un entretien spécifique.

Depuis janvier 2019 les entretiens de repositionnement auraient dû commencer pour les salariés concernés. Dans les faits, les premières rencontres ont débuté avec beaucoup de retard fin avril et désormais les directeurs les organisent dans la précipitation.

La CFDT n'est pas « passé en force » comme l'affirme certains.

A l'issue des négociations la CFDT a estimé que cet accord était équilibré et défendait les intérêts des salariés !

En effet, celui-ci permet de mieux clarifier les missions de chaque salarié concerné et détermine ainsi la classification la plus juste. Les activités demandées se sont, au fil du temps, éparpillées et le repositionnement a pour objectif de rétablir une certaine équité au niveau de la rémunération sachant que certain.e.s étaient bloqué.e.s dans leur avancement de carrière depuis plusieurs années.

Plusieurs militants nous alertent sur le fait que ces entretiens rapidement menés ne viseraient qu'à transposer l'ancien indice de rémunération dans la nouvelle échelle – souvent les salariés ne sont pas informés de la possibilité qu'ils ont d'être accompagnés par un représentant du personnel.

La CFDT rappelle également aux personnels AES qu'ils ont **un délai de 15 jours pour contester le repositionnement**. Pour cela il est important de ne pas signer la proposition et de prendre le temps de revoir avec les représentants du personnel.

La CFDT a rapidement interpellé la Direction Générale. Elle lui a demandé de faire le nécessaire pour que les entretiens se déroulent dans l'esprit de l'accord.

Que les salariés soient repositionnés en fonction des tâches réellement effectuées et que leur poste soit réévalué afin qu'ils soient reclassés dans la grille de rémunération correspondante.

Afin de nous **signaler tous les dysfonctionnements** constatés dans les établissements,
Merci de **prendre contact avec vos élus régionaux ;**

Île-de-France : Anne-Marie Dodeman – anne-marie.dodeman@apprentis-auteuil.org

Nord-Est : Philippe Leguein – philippe.leguein@apprentis-auteuil.org

Nord-Ouest : Fabienne Hillion – fabienne.hillion@@apprentis-auteuil.org

Sud-Est : Samir Ben Attia – samir.ben-attia@apprentis-auteuil.org

Sud-Ouest : Viviane Bardy – viviane.bardy@apprentis-auteuil.org

www.cfdt-apprentis-auteuil.org/
cfdt.auteuil@gmail.com